

Réf.	2023	013
------	------	-----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
07/04/2023	21/04/2023	19	17	19

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Georges Blanc de la Mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

**Mesdames** ARTUS Séverine, DELANGUE Marjorie, DUVAL Emmanuelle, HENNOcq Éléanore, JALABERT Laurence, JOAO Gaële, MAINGONNAT Cécile et NORDBERG Anne-Rose.

**Messieurs** CIPRES Manuel, DEGIVRY Thierry, FRAPIER Francis, GOBLET Emmanuel, JACQUET Jean-Paul, LAVAUD Thierry, Monsieur RABY Stéphane, RIEL Yannick et SCHMIDT Éric.

**Absents ayant donné procuration à :**

Madame DUPONT Catherine a donné pouvoir à Monsieur DEGIVRY Thierry  
Monsieur BRUNEL Jérémie a donné pouvoir à Madame DUVAL Emmanuelle

Madame NORDBERG Anne-Rose a été désignée comme secrétaire de séance.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU TITRE DE LA RÉPARTITION DES AMENDES DE POLICE – ANNÉE 2023**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T ci-après), notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la commune.

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de solliciter le soutien financier du Conseil Départemental de l'Essonne aux fins :

- ⚡ D'amélioration des accès des réseaux de transport en commun ;
- ⚡ D'amélioration de la sécurité routière.

**CONSIDÉRANT** les différents travaux budgétés en 2023 entrant dans le dispositif de répartition des amendes de police, à hauteur de 100 813.50 € hors taxes.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

Accusé de réception en préfecture  
091-219102431-20230413-DEL2023\_013-AI  
Date de télétransmission : 17/04/2023  
Date de réception préfecture : 17/04/2023

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Essonne et de lui soumettre un dossier de demande de subvention au titre du produit des amendes de police pour l'année 2023.

**ARRÊTE** les modalités de financement du programme d'investissement 2023 pour la sécurisation d'accès de réseaux de transport en commun et d'aménagement de sécurité routière, comme suit :

Accusé de réception en préfecture  
091-219102431-20230413-DEL2023\_013-AI  
Date de télétransmission : 17/04/2023  
Date de réception préfecture : 17/04/2023

**DEMANDE DE SUBVENTION**

**PRODUITS DES AMENDES DE POLICE - ANNÉE 2023**

**PLAN DE FINANCEMENT**

**DEPENSES**

NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
Ralentisseurs, fourniture et pose de panneaux - Rue de la Source (école et Mairie) et RD 97	26 278,00 €	5 255,60 €	31 533,60 €
Création de places de stationnement en dalles écomousse - Rue Charles Ferdinand Dreyfus	46 279,50 €	9 255,90 €	55 535,40 €
Rétrécissement voirie et élargissement trottoir - Rue des Tiers Ralentisseur - Rue des Tiers Reprise du Carrefour - Rues du Mont Louvet / Rue du Bois Abel	28 256,00 €	5 651,20 €	33 907,20 €
		0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 813,50 €</b>	<b>20 162,70 €</b>	<b>120 976,20 €</b>

**RECETTES**

DISPOSITIFS FINANCIERS	TAUX	SUBVENTIONS
Conseil Départemental de l'Essonne	80%	80 650,80 €
<b>TOTAL</b>	Base Montant HT des dépenses	<b>80 650,80 €</b>

ETAT	TAUX	FONDS COMPENSATION TVA
FCTVA	16,404%	19 844,94 €
<b>TOTAL</b>	Base Montant TTC des dépenses	<b>19 844,94 €</b>

<b>RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE</b>	<b>20 480,46 €</b>
--	--------------------

**ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES DÉPENSES**

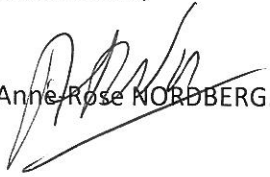
NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT	Date prévisionnelle de réalisation des prestations	Échéance de paiement de facture
Ralentisseurs, fourniture et pose de panneaux - Rue de la Source (école et Mairie) et RD 97	26 278,00 €	nov.-23	déc.-23
Création de places de stationnement en dalles écomousse - Rue Charles Ferdinand Dreyfus	46 279,50 €	nov.-23	déc.-23
Rétrécissement voirie et élargissement trottoir - Rue des Tiers Ralentisseur - Rue des Tiers Reprise du Carrefour - Rues du Mont Louvet / Rue du Bois Abel	28 256,00 €		

Accusé de réception en préfecture  
 091-2191003420230413-DE23\_013-AI  
 Date de télétransmission : 17/04/2023  
 Date de réception préfecture : 17/04/2023


**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

La secrétaire,

  
Anne-Rose NORDBERG.

Le Maire,

  
Thierry DEGIVRY.

Accusé de réception en préfecture  
091-219102431-20230413-DEL2023\_013-AI  
Date de télétransmission : 17/04/2023  
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Accusé de réception en préfecture  
091-219102431-20230413-DEL2023\_013-AI  
Date de télétransmission : 17/04/2023  
Date de réception préfecture : 17/04/2023